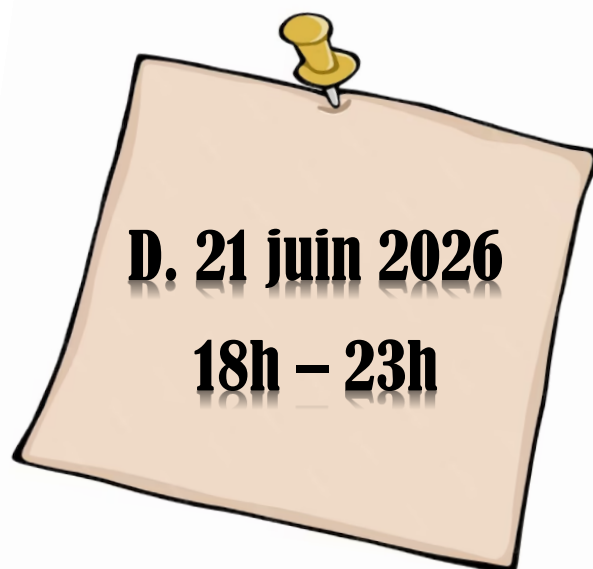




**Fête de la Musique**

 *Centre-ville de Wittenheim*



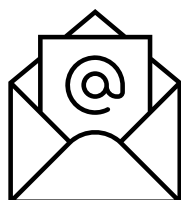
---

## ***APPEL A CANDIDATURE ARTISTES MUSICAUX ET PRESTATIONS D'ANIMATIONS ARTISTIQUES***

---

La Fête de la Musique est un événement national emblématique, fondé sur le partage avec pour objectif de promouvoir la musique sous toutes ses formes et la rendant accessible à tous. Elle repose sur la participation volontaire et gracieuse des artistes, invités à se produire gratuitement devant un large public.

La Ville de Wittenheim souhaite réaliser un appel à candidature aux artistes musicaux pour la Fête de la Musique de Wittenheim qui se déroulera le 21 juin 2026 de 18h à 23h dans le Centre-Ville.



Le présent formulaire est à retourner **avant le 31 mars 2026** à l'adresse :  
[manifestations@wittenheim.fr](mailto:manifestations@wittenheim.fr)



## **Raison sociale**

Nom du groupe artistique : .....

☐ Professionnel (N° SIRET : ..... N° de police d'assurance :.....)

Coût de la prestation (si sollicité) : .....TTC

☐ Amateur (non rémunérable)

Nom et prénom du référent du groupe : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Adresse postale : .....

.....

## **Présentation artistique**

Type d'animation / de prestation : .....

Nombre d'intervenants : .....

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir par **\*voie électronique** :

- Une **présentation artistique** (biographie du groupe / description de l'animation)
- Des **photos et/ou vidéos** (du groupe artistique / de l'animation)
- Une **fiche technique détaillée** (si besoins spécifiques)
- Un **lien d'écoute** / un **lien vidéo**

**\*[manifestations@wittenheim.fr](mailto:manifestations@wittenheim.fr)**

## **Organisation et logistique**

A l'occasion de cette fête nationale, la Ville de Wittenheim installera deux scènes<sup>1</sup> extérieures sur lesquelles les talents des artistes locaux et les prestations pourront être mis en lumière.

Surface nécessaire à votre installation (en m<sup>2</sup>) : .....

Besoin électrique (à exprimer en Watts – nombre de circuits) : .....

Durée de la prestation : .....

## **Remarques éventuelles :**

.....  
.....

---

<sup>1</sup> \*La Ville se réserve le droit d'attribution finale des scènes selon différents critères : effectif du groupe, besoins techniques, style musical, durée de représentation, popularité des animations proposées – entre autres.



## Détail des animations et/ou prestations recherchées

- Prestations musicales
- Animation DJ (dansante, karaoké...)
- Spectacle musical et/ou artistique
- Animations sportives dansantes (zumba, hip-hop, danses, majorettes, pom pom girls...)

**La Ville de Wittenheim est attentive à vos données personnelles :**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service culturel et sportif de la Ville – [manifestations@wittenheim.fr](mailto:manifestations@wittenheim.fr) pour recenser les candidatures relatives à la Fête de la Musique. Le traitement des données collectées est nécessaire à la gestion administrative de l'événement. La base légale du traitement est de 24 mois à compter de la réception de vos données.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le service culturel et sportif de la Ville et conservées pour une durée de 24 mois.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : [contact.dpd@wittenheim.fr](mailto:contact.dpd@wittenheim.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En connaissance de cause, en répondant à cet appel à candidature, je déclare accepter le traitement proposé de mes données personnelles.

Fait à ....., le.....

Signature

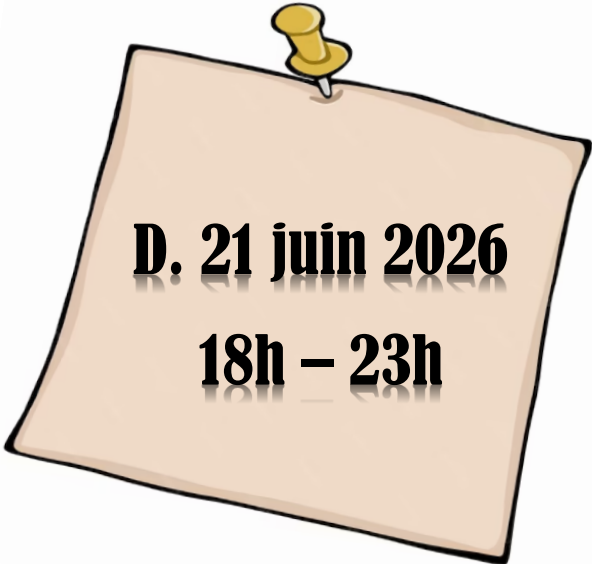
Mairie de Wittenheim - Place des Malgré-Nous – CS 90029 -

68272 WITTENHEIM CEDEX

[mairie@wittenheim.fr](mailto:mairie@wittenheim.fr) – 03 89 52 85 10 – [www.wittenheim.fr](http://www.wittenheim.fr)

## Fête de la Musique

 *Centre-ville de Wittenheim*



**D. 21 juin 2026**  
**18h – 23h**

Vous trouverez dans ce document les conditions de participation à la Fête de la Musique organisée par la commune de Wittenheim.

1. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **31 mars 2026** par mail à l'adresse [manifestations@wittenheim.fr](mailto:manifestations@wittenheim.fr) (Un accusé de réception vous sera envoyé pour valider la réception de votre candidature. En l'absence, veuillez contacter le service culturel par téléphone au 03.89.52.85.10).
2. La réception du formulaire d'appel à candidature n'entraîne pas la participation automatique du groupe artistique. Seule une confirmation écrite de la Ville engagera la validation de cette participation et l'élaboration d'un contrat.
3. Le groupe artistique est responsable de son matériel ainsi que de ses effets personnels. La Ville de Wittenheim décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou casse du matériel.
4. Les services techniques de la Ville mettront à disposition une scène ainsi que les alimentations électriques nécessaires à la bonne réussite de la manifestation. Le matériel mis à disposition\* du groupe artistique sera restitué à la Ville dans son état initial.

\*selon annexe jointe à la confirmation de votre participation

5. Une régie assurera les aspects techniques pour le son et la lumière de la scène.
6. La ville de Wittenheim se réserve le droit de choisir le groupe artistique retenu en fonction :
  - du genre musical
  - de la durée de représentation
  - de la qualité esthétique de la prestation musicale
  - des besoins techniques sollicités et de sa capacité à y répondre

**Critère qui concerne uniquement les professionnels :**

- du cachet sollicité

7. Le groupe artistique devra être en possession d'une assurance corporelle et d'une assurance responsabilité civile. Une copie des contrats d'assurance sera remise à la Ville.

**Merci de joindre une copie de votre contrat d'assurance au dossier de candidature.**

☐ *J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de participation à la Fête de la Musique.*

Fait à ....., le.....

Signature :